

CATALOGUE FORMATION

MASTERE SPECIALISE DROIT FISCAL ET MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE



DCG FORMATIONS est un établissement d'enseignement supérieur soumis au contrôle pédagogique de l'état, via l'Académie de Paris. **DCG FORMATIONS** dispense des formations en Management de la durabilité allant de Bac à Bac +5, en présentiel et à distance, en formation initiale et continue.

- Numéro de déclaration d'activité est le, enregistrée auprès du préfet de la région Ile de France.
- Numéro SIRET

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@dcgformations.fr - admissions@dcgformations.fr

Présentation

Le Mastère Spécialisé Droit Fiscal et Management de la Performance (DFM) de DCG FORMATIONS est un diplôme inscrit au RNCP, Niveau 7 qui forme en 1 an à l'intersection du droit des affaires, de la stratégie financière et du contrôle de gestion, des managers hybrides capables de transformer la contrainte fiscale en un levier de performance économique.

Cette formation s'adapte parfaitement aux besoins de Responsables en charge de la rentabilité et de la pérennité des structures économiques des organisations, qui sont à la recherche de collaborateurs créatifs, passionnés, curieux et motivés.

Le Mastère Spécialisé DFM de l'ESJM permet d'être très opérationnel dès votre première expérience professionnelle. Des cours, conférences, Masterclass, Business Games assurés par des professionnels, experts dans leurs métiers.

La mise en relation avec notre réseau d'entreprises partenaires haut de gamme pour effectuer votre alternance.

Certification

Titre enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

Prérequis

NIVEAU(X) DE RECRUTEMENT

Bachelor/Licence et Bac+4

Prérequis :

Le Mastère Spécialisé Droit Fiscal et Management de la Performance (DFM) de DCG FORMATIONS est accessible aux titulaires d'une Licence/Bachelor ou tout autre diplôme de niveau 6 et en 2^{ème} année Mastère, aux candidats ayant une validation de Mastère 1 ou d'une dérogation du certificateur.

Accès sur étude de dossier et éventuellement entretien.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@dcgformations.fr - admissions@dcgformations.fr

Objectifs

Le Mastère Spécialisé Droit Fiscal et Management de la Performance (DFM) de DCG FORMATIONS est un diplôme reconnu par l'État de niveau 7 qui vise à atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Choisir les régimes les plus favorables (impôt sur les sociétés, intégration fiscale, régime mère-fille)
- ❖ Gérer les flux transfrontaliers, les prix de transfert et prévenir la double imposition
- ❖ Sécuriser les fusions-acquisitions, les cessions d'actifs et les restructurations juridiques
- ❖ Analyser l'impact de l'impôt sur le flux de trésorerie (cash-flow) et sur le résultat net
- ❖ Créer des outils de suivi pour piloter le taux effectif d'imposition (TEI) de l'entreprise
- ❖ Évaluer le coût fiscal de différents scénarios stratégiques pour la direction générale
- ❖ Préparer l'entreprise aux contrôles, savoir répondre aux administrations et gérer les contentieux
- ❖ Identifier les zones de risques (fiscaux et pénaux) au sein de l'organisation
- ❖ Intégrer la responsabilité fiscale dans la stratégie globale de l'entreprise pour protéger sa réputation
- ❖ Utiliser des logiciels spécialisés pour la collecte des données fiscales et le reporting
- ❖ Exploiter la donnée financière pour anticiper les évolutions réglementaires et optimiser les déclarations.

Méthode pédagogique et évaluation

Modalités d'évaluation :

Études de cas et/ou tests et/ou dissertations et/ou analyses de texte et/ou QCM et/ou évaluation orale et/ou travaux de recherche / Contrôle continu / Bilan de l'alternance et des compétences (écrit + oral) / Soutenance des mémoires / Évaluation professionnelle en entreprise

Documents récapitulatifs de la formation :

Supports de Cours (formats PDF, et/ou Word et/ou PPT), des études de cas et/ou des supports audios et vidéos, d'éventuels exercices à faire en cours de formation

Durée et Financement

DURÉE DES ÉTUDES :

- 1 an pour les étudiants titulaires d'un Mastère ou d'un Mastère 1 ou diplôme équivalent.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@dcgformations.fr - admissions@dcgformations.fr

Modalités et délais d'accès

Délais d'accès

- ❖ Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2026 se déroulent du 01 mars au 20 septembre 2026
- ❖ Les inscriptions pour la rentrée décalée de janvier 2027 se poursuivent jusqu'au 18 du mois de décembre

Modalités

L'accès à nos formations peut être initié :

- ❖ Par l'employeur,
- ❖ A l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier,
- ❖ Par un étudiant ou son tuteur légal
- ❖ Alternance possible

Après remplissage de la fiche d'inscription, notre école s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Si la formation nécessite des prérequis, nous vous proposerons alors, et ce quel que soit le mode de financement que vous envisagez, un test de connaissance et/ou un entretien de positionnement (par appel téléphonique ou en visioconférence) et/ou une étude de votre dossier.

Cette formation ne possède pas d'équivalence et de passerelle

Les étudiants qui entrent en première année doivent obligatoirement valider tous les blocs de compétences

POURSUITES D'ÉTUDES

Ce Mastère a une finalité professionnelle et débouche donc sur un emploi.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@dcgformations.fr - admissions@dcgformations.fr

Débouchés

- ❖ Consultant en gestion des risques
- ❖ Chargé de mission
- ❖ Consultant en stratégie fiscale
- ❖ Collaborateur en Cabinet d'Expertise-Comptable
- ❖ Fiscaliste d'entreprise
- ❖ Contrôleur de gestion de la performance
- ❖ Responsable Administratif et Financier
- ❖ Auditeur financier et fiscal
- ❖ Contrôleur de gestion sociale
- ❖ Contrôleur de fiscalité du travail

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@dcgformations.fr - admissions@dcgformations.fr

Programme

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours
en entreprise

La formation DFM de l'année de spécialisation est organisée en deux (2) blocs :

AXE 1 : MATIERES DE SPECIALISATION

Semestre 1 :

- ❖ Management et Commerce International
- ❖ Risk Management Audit
- ❖ Fiscalité d'entreprise
- ❖ Conduite du changement et de la performance
- ❖ Intelligence économique et veille stratégique
- ❖ Analyse financière de base
- ❖ Stratégies commerciales des entreprises
- ❖ Business Game

Semestre 2 :

- ❖ Droit social
- ❖ Stratégies d'investissement et de financement
- ❖ Evaluation des entreprises et ingénierie financière
- ❖ Leadership et management des équipes
- ❖ Business Game
- ❖ Stage (obligatoire)
- ❖ Rédaction du Mémoire professionnel

AXE 2 : EXIGENCES DE CERTIFICATION (FACULTATIF)

- ❖ Validation des blocs de compétences :

Bloc 1 : Créer et développer un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 2 : Concevoir un projet numérique dans une démarche UX Design en s'adaptant à l'IA

Bloc 3 : Conduire un projet numérique en méthodologie agile, élaborer son cahier des charges fonctionnel et ses spécifications techniques

Bloc 4 : Elaborer une stratégie e-marketing et de communication d'un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 5 : Réaliser des études et rédiger des rapports en intelligence économique et stratégie d'entreprise

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@dcgformations.fr - admissions@dcgformations.fr

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap



Référent handicap : Stéphane NOAH

Téléphone : 0160055830

Mail : Stephanenoah@emsp-bs.fr

Contacts

Mail : contact@dcgformations.fr / admissions@dcgformations.fr

Numéro : 0160055830

Les informations relatives au coût de cette formation sont accessibles en cliquant sur le lien suivant [Cette page](#)

Financement

- ❖ Le contrat d'alternance : l'entreprise s'acquitte des frais de scolarité en lieu et place de l'étudiant.
- ❖ Le Congé Individuel de Formation (CIF).
- ❖ L'aide individuelle à la formation (AIF), si vous êtes demandeur d'emploi
- ❖ Le financement personnel via un job étudiant ou un prêt bancaire.
- ❖ Vous avez la possibilité de payer vos frais de scolarité en plusieurs fois.
- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école

Aide à la recherche d'entreprise

- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école